

**Point 17** : Schéma de Promotion des Achats Responsables – Approbation

**Intervention : Jean-Jacques MOREAU (Nantes)**

Madame la présidente, chers collègues,

Le groupe communiste se réjouit que notre métropole puisse adopter aujourd'hui un schéma de promotion des achats responsables. Les collectivités locales ont une responsabilité toute particulière en ce qui concerne les commandes qu'elles passent ou les chantiers qu'elles font réaliser. Elles peuvent et se doivent d'être des leviers afin d'encourager les entreprises de leur territoire, par la commande publique, à intégrer un certain nombre de responsabilités sociales, environnementales et sociétales dans leurs pratiques.

Parmi les quatre axes emblématiques de ce SPAR, un premier retient notre attention : C'est bien entendu l'emploi. L'emploi est une priorité pour nos concitoyens et il l'est assurément pour les élus de notre majorité ! Son accès est particulièrement difficile pour les publics qui en sont les plus éloignés par le handicap, l'âge, le sexe, le quartier d'origine... La clause d'insertion est donc un élément important de l'intégration ou de la réintégration dans l'emploi, même si, bien entendu, ce n'est pas le seul levier.

Autre levier, le soutien au développement de notre territoire et à l'activité économique des TPE et PME par la commande publique. C'est un moyen qui doit permettre de privilégier les emplois locaux et dynamiser le tissu économique local.

Il en va de même pour ce qui concerne les questions de protection de l'environnement, par le recyclage ou les commandes de produits plus sains pour nos cantines scolaires, par exemple.

Si un tel schéma s'avère utile, c'est que, et nous pouvons le vérifier trop souvent, le respect des droits sociaux, des conditions de travail, de l'égalité homme-femme, de l'environnement, ou encore, le respect des droits syndicaux sont loin d'être des évidences dans toutes les entreprises. La recherche de l'efficacité maximale génère parfois des pratiques peu recommandables et ces pratiques mettent la pression autant sur les hommes que sur l'environnement.

Avec ce schéma nous nous donnons les moyens, pour ce qui est de la commande publique, de mettre en avant un certain nombre de valeurs, de manière de faire, de travailler, qui ne devraient pas être l'exception mais la règle commune qui fasse du travail une richesse pour tous. Bien entendu, ce schéma n'a de valeur que s'il est respecté par les entreprises « partenaires », reste à notre charge de contrôler la bonne exécution des contrats que nous passons avec elles.

Je vous remercie de votre attention.